



**Amnesty International**

*DOCUMENT PUBLIC*

***CUBA***  
***Maintien en détention***  
***de dissidents arrêtés lors***  
***des vagues d'arrestations***  
***de février et décembre 2002***

Embargo :  
27 février 2003

Index AI : AMR 25/001/2003

.

**ÉFAI**

•

# **CUBA**

## ***Maintien en détention de dissidents arrêtés lors des vagues d'arrestations de février et décembre 2002***

### ***Résumé \****

Amnesty International est préoccupée par les nombreuses arrestations de militants qui ont été opérées à Cuba en février et en décembre 2002. Un grand nombre des personnes arrêtées sont toujours détenues sans inculpation. L'organisation estime que plusieurs d'entre elles sont des prisonniers d'opinion : elles sont détenues uniquement pour avoir exercé, de façon pourtant pacifique, leur droit à la liberté d'expression, d'association ou de réunion. Ce document présente des informations sur les circonstances de leur arrestation, sur leurs activités passées et sur leur situation actuelle.

Amnesty International exhorte les autorités cubaines à libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers d'opinion. L'organisation leur demande en outre de réformer les dispositions de la législation cubaine qui permettent de

---

*\*La version originale en langue anglaise du document résumé ici a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre CUBA: Continued detentions following mass arrests in February and December 2002. La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - mars 2003.*

*Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI – IS documents.*

*Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*

« *légitimer* » le maintien en détention de prisonniers d'opinion en interdisant l'exercice de certaines libertés fondamentales.

**CUBA**  
***Maintien en détention  
de dissidents arrêtés lors  
des vagues d'arrestations  
de février et décembre 2002***

**SOMMAIRE**

<b><i>Introduction</i></b>	<b>2</b>
<b><i>Février 2002 : arrestations consécutives aux événements de l'ambassade du Mexique</i></b>	<b>2</b>
<b><i>Décembre 2002 : arrestation d'Oscar Elías Biscet González et de 16 autres dissidents</i></b>	<b>7</b>
<b><i>Recommandations</i></b>	<b>8</b>

## **Introduction**

Amnesty International est préoccupée par les nombreuses arrestations de dissidents qui ont été opérées à Cuba en février et en décembre 2002 et par le fait qu'un grand nombre de ces dissidents sont toujours détenus, parfois sans inculpation. Certains d'entre eux ont été arrêtés uniquement pour avoir exercé, de façon pourtant pacifique, leur droit à la liberté d'expression, d'association ou de réunion ; ils sont de ce fait considérés comme des prisonniers d'opinion. Il s'agit des personnes suivantes : **Yosvany Aguilar Camejo, José Aguilar Hernández, Oscar Elías Biscet, Leonardo Miguel Bruzón Avila, Rafael Corrales Alonso, Carlos Alberto Domínguez González, Emilio Leyva Pérez, Carlos Oquendo Rodríguez, Ricardo Ramos Pereira, Lázaro Miguel Rodríguez Capote et José Enrique Santana Carreira.**

Amnesty International examine par ailleurs les cas d'un certain nombre d'autres personnes, notamment **Raúl Arencibia Fajardo, Virgilio Marante Güelmes et Orlando Zapata Tamayo**, afin de déterminer s'il s'agit également de prisonniers d'opinion.

## **Février 2002 : arrestations consécutives aux événements de l'ambassade du Mexique**

Dans la nuit du 27 février 2002, 21 Cubains à bord d'un bus des transports publics dont ils s'étaient emparés ont pénétré par effraction dans l'enceinte de l'ambassade du Mexique à La Havane, dans l'intention, semble-t-il, de demander l'asile et de quitter Cuba. Cet incident a déclenché une vague d'arrestations : ont été arrêtés non seulement les 21 hommes à bord du bus et des personnes qui se trouvaient sur les lieux mais aussi sur un certain nombre de dissidents connus. Ces derniers ont en général été arrêtés à leur domicile ou dans le voisinage, au cours de rafles effectuées par des agents de la sécurité d'État. Un an après, plusieurs des personnes arrêtées étaient toujours détenues dans l'attente d'un jugement. Un grand nombre d'entre elles avaient déjà été arrêtées dans le passé et certains de ces cas sont liés entre eux.

### **Contexte**

D'après certaines informations, le lundi 25 février 2002, le ministre mexicain des Affaires étrangères, Jorge Castañeda, a déclaré à la presse à Miami que les portes de l'ambassade du Mexique étaient ouvertes aux Cubains. Cette déclaration, qui a apparemment été transmise à Cuba par *Radio Martí*, la station de radio anticastriste financée par le gouvernement des États-Unis, a suscité la rumeur selon laquelle l'ambassade était disposée à aider les Cubains à quitter l'île.

Plus tôt ce même mois, Jorge Castañeda s'était rendu à Cuba avec le président mexicain Vicente Fox et il y avait rencontré des représentants du gouvernement ainsi que certains dissidents cubains.

Lorsque le bus a enfoncé les grilles de l'ambassade, des passants et d'autres personnes se sont attroupés, de même que les forces de sécurité. Selon les informations reçues, le correspondant à La Havane de l'agence Reuters et son cameraman, qui couvraient l'incident, ont été matraqués par des policiers et des membres de la sécurité d'État. La caméra aurait été confisquée. D'après les mêmes

sources, de nombreuses arrestations ont été opérées au cours des affrontements opposant des policiers et des agents de la sécurité d'État à des personnes qui observaient la scène. Les autorités cubaines ont parlé de 150 arrestations. Selon d'autres sources, leur nombre s'élèverait à plusieurs centaines. Cependant, la plupart des personnes arrêtées ont été rapidement remise en liberté.

Le 1<sup>er</sup> mars, les 21 occupants du bus ont été évacués de l'ambassade par la police cubaine et mis en détention. Le rôle joué par les autorités mexicaines n'est pas clair. Cinq de ces hommes, dont on pense qu'ils étaient mineurs, ont été libérés ; les seize autres sont, pense-t-on, maintenus en détention<sup>1</sup>.

À la suite de ces faits, un certain nombre de personnes connues pour appartenir à des organisations non officielles ou pour avoir participé à des manifestations pacifiques contre la politique du gouvernement auraient à leur tour été arrêtées. D'autres avaient été arrêtés avant l'incident de l'ambassade ; on pense qu'ils n'ont pas été relâchés à cause de ces événements.

Amnesty International a écrit aux autorités cubaines à trois reprises, en mars, en mai et en juillet 2002<sup>2</sup>, pour solliciter des informations sur la situation juridique des personnes détenues. Aucune réponse ne lui est parvenue. Au vu des informations qui sont en sa possession, l'organisation considère les personnes dont la liste suit, par ordre alphabétique, comme des prisonniers d'opinion : elles sont détenues uniquement pour avoir exercé, pacifiquement, leur droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association. Amnesty International demande instamment aux autorités cubaines de les libérer immédiatement et sans condition.

**Yosvany Aguilar Camejo** et deux autres militants connus, José Aguilar Hernández et Carlos Oquendo Rodríguez (voir plus bas), auraient été arrêtés par la police le 28 février alors qu'ils s'approchaient d'un cordon de policiers mis en place à environ deux kilomètres autour de l'ambassade mexicaine. Selon certaines sources, ils avaient été alarmés par des informations faisant état de brutalités policières pendant les troubles et s'étaient rendus sur place pour enquêter. Les policiers du cordon auraient vérifié leur identité et, découvrant qui ils étaient, les auraient arrêtés. Bien que ces arrestations remontent à presque un an, il ne semble pas que les trois hommes aient à ce jour été inculpés.

Yosvany Aguilar est le président du *Movimiento Hermanos Fraternales por la Dignidad* (Mouvement des frères unis pour la dignité). Il avait été arrêté en plusieurs occasions dans le passé pour avoir participé à des activités dissidentes. Ainsi, le 10 décembre 2000, il avait notamment été appréhendé avec d'autres personnes qui tentaient de célébrer le 52<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme lors de la Journée internationale des droits de l'homme. Il est actuellement détenu dans la prison d'El Pitrre (unité 1580) à La Havane.

<sup>1</sup>. Selon certaines informations, il s'agit de Michel Iroy Rodríguez Ruiz, Pedro Plascencia Achón, Besmar Echevarría Moreno, Carlos Mateo López, Héctor Viñetas Reyes, Alexei Leal Carrera, Serguei Cruz Rodríguez, Osvaldo Ineraity Calvo, Yanset Miguel Sánchez Montalvo, Ramón Enrique Méndez Sosa, Reynaldo Abrey Alfonso, Henry Urrutia Pérez, Yirban Gilberto Escobar Torres, Alexsarais Pérez Alcina, Darel Vasallo Barzola et Leonardo Alfonso Hernández.

<sup>2</sup>. Voir les lettres ouvertes qu'Amnesty International a dressées aux autorités cubaines : TG AMR 25/02.09 du 27 juillet 2002 ; TG AMR 25/02.04 du 3 mai 2002 et TG AMR 25/02.03 du 5 mars 2002.

**José Aguilar Hernández**, qui a été arrêté le 28 février avec Yosvany Aguilar, est coordonnateur national du *Movimiento Opositor 13 de Julio* (Mouvement d'opposition du 13 juillet). Il a été arrêté à de nombreuses reprises dans le passé en raison de ses activités dissidentes<sup>3</sup>. Amnesty International l'avait déjà adopté comme prisonnier d'opinion quand il avait été incarcéré pour avoir participé le 17 décembre 1999 à une marche pacifique vers un lieu de pèlerinage<sup>4</sup>. Cette arrestation était survenue dans le contexte des mesures répressives que le gouvernement prenait alors contre les dissidents au moment du sommet ibéro-américain de 1999 à La Havane<sup>5</sup>. Il est actuellement détenu dans la prison d'El Pitiarre (unité 1580).

**Leonardo Miguel Bruzón Avila**, président du *Movimiento pro Derechos humanos 24 de Febrero* (Mouvement pour les droits de l'homme du 24 février), a été arrêté le 22 février 2002. Cette arrestation avait, semble-t-il, pour but de l'empêcher de participer à la commémoration du 24 février 1996, date à laquelle deux avions appartenant à un groupe de Cubains exilés avaient été abattus par l'armée de l'air cubaine<sup>6</sup>. Le 1<sup>er</sup> avril, un avocat a présenté une requête en *habeas corpus* – procédure permettant la comparution immédiate d'un détenu devant une autorité judiciaire, afin de contester la légalité de la détention, et de permettre ainsi une éventuelle remise en liberté – en faveur de Leonardo Miguel Bruzón Avila. En effet, cet avocat avait été autorisé à le voir mais il n'avait pas eu accès au dossier et n'avait ainsi pas été informé des motifs de son arrestation ni des charges retenues contre lui ni des circonstances de son arrestation. La requête a été rejetée le 4 avril par le tribunal populaire provincial de La Havane.

Le 12 décembre 2002 Leonardo Bruzón a, pense-t-on, été transféré de la prison de Quivicán à celle de Combinado del Este, à La Havane. D'après les informations reçues, il n'a pas encore été inculpé et aucune date n'a été fixée pour un procès. Leonardo Bruzón, qui a plus de soixante ans, serait en mauvaise santé ; il aurait perdu beaucoup de poids, présenterait des meurtrissures et serait très affaibli après une grève de la faim de près de deux mois qui a duré jusqu'au 23 octobre ; il l'avait entreprise pour protester contre sa détention. Il a été provisoirement transféré à l'hôpital militaire Carlos J. Finlay en raison de son état de santé.

Leonardo Bruzón a été maintes fois arrêté et harcelé. On l'a notamment arrêté pour l'empêcher de participer, avec un groupe dont faisait également partie Yosvany Aguilar Camejo, à une manifestation organisée pour célébrer la Journée internationale des droits de l'homme, en décembre 2000. Il n'a été relâché qu'au bout de deux mois. Le 5 septembre 2001, il avait été de nouveau arrêté et sa famille avait été menacée d'être chassée de son logement. On lui reprochait,

<sup>3</sup> Voir, entre autres, le communiqué de presse Amnesty International intitulé *Cuba marks Human rights day with mass detentions and sentences for dissidents* [Cuba célèbre la journée des droits de l'homme en incarcérant et en condamnant de nombreux dissidents] (index AI : AMR 25/026/00, Bulletin d'informations n° 236), 14 décembre 2000. Dans cette affaire, José Aguilar Hernández a été détenu sans jugement d'octobre 2000 à février 2001 pour avoir, semble-t-il, participé à des activités pacifiques en faveur de prisonniers d'opinion cubains.

<sup>4</sup> Voir, entre autres, *Cuba. Onze personnes sont toujours détenues après les mesures de répression prises à l'encontre des dissidents, lors du sommet ibéro-américain à La Havane* (index AI : AMR 25/02/00).

<sup>5</sup> C'est en 1991 qu'ont été instaurées ces rencontres annuelles qui réunissent les chefs d'État hispanophones et lusophones d'Europe et d'Amérique pour discuter de sujets d'intérêt commun.

<sup>6</sup> Voir, entre autres, *Cuba. De nouveaux prisonniers d'opinion et d'autres susceptibles de l'être* (index AI : AMR 25/008/02), novembre 2002. Les autorités cubaines soutiennent qu'il s'agissait d'un acte de légitime défense déclenché par une violation de l'espace aérien cubain alors que les sympathisants du groupe d'exilés affirment que les avions ont été victimes d'une agression commise au-dessus des eaux internationales. Amnesty International est préoccupée de constater que les forces de sécurité empêchent souvent les dissidents de commémorer ces faits.



semble-t-il, d'avoir ouvert une vidéothèque indépendante pour enfants à La Havane. Il avait été relâché au bout de plusieurs jours<sup>7</sup>.

**Rafael Corrales Alonso**, délégué municipal du *Partido Democrático 30 de Noviembre* (Parti démocratique du 30 novembre), a été arrêté le 28 février. D'après certaines informations, le but de cette arrestation était de l'empêcher de participer aux activités qui ont eu lieu à la suite des événements de l'ambassade du Mexique. Il aurait été victime dans le passé, de manœuvres de harcèlement et de brèves mises en détention en raison de ses activités de dissident pourtant pacifiques. Le ministère public aurait demandé sa condamnation à sept ans et dix mois de d'emprisonnement pour « *désordre public* », « *outrage* » et « *rébellion* », afin de sanctionner des actes de dissidence accomplis le 24 janvier 2002 et au cours desquels Ricardo Ramos Pereira et José Enrique Santana Carreira (voir plus bas) ont également été arrêtés. Rafael Corrales, trente-cinq ans, marié et père de deux enfants, serait détenu dans la prison de Valle Grande.

**Carlos Alberto Domínguez González**, journaliste indépendant à l'agence de presse non officielle Cuba Verdad, a été arrêté le 22 février 2002 à son domicile par des membres de la sécurité d'État. Les motifs de cette arrestation sont obscurs mais l'on sait que, dans les jours qui l'ont précédée, il aurait assisté à plusieurs messes catholiques dédiées à des prisonniers politiques cubains<sup>8</sup>. Carlos Domínguez, qui est père de trois enfants, est actuellement détenu dans la prison de Valle Grande. Il serait en mauvaise santé et souffrirait en particulier de migraines et d'hypertension. Selon certaines sources, il aurait été inculpé d'« *outrage* » et de « *désordre public* ».

**Emilio Leyva Pérez**, trente-sept ans, est président par intérim du parti non officiel *Partido Pro Derechos Humanos de Cuba* (Parti pour les droits humains de Cuba), affilié à la Fondation Andreï Sakharov. Il aurait été arrêté le 22 février avec Lázaro Miguel Rodríguez Capote (voir plus bas). On pense que, comme plusieurs autres, ils ont été mis en détention pour qu'ils ne puissent pas participer à la commémoration de la destruction de l'avion en 1996. Entre autres activités, Emilio Leyva et Lázaro Rodríguez auraient, au cours de la dernière année, pris part activement au *Proyecto Varela* (Projet Varela), la campagne pour un référendum portant sur des réformes constitutionnelles relatives aux droits humains à Cuba. Les deux hommes avaient, semble-t-il, déjà été gardés à vue pendant plusieurs heures début février après avoir assisté à un service religieux dédié à des prisonniers politiques<sup>9</sup> auquel Leonardo Bruzón aurait aussi participé.

<sup>7</sup> Voir les Actions urgentes d'Amnesty International index AI : AMR 25/007/01 du 12 septembre 2001, et index AI : AMR 25/015/01 du 13 septembre 2001. Voir également le document intitulé *Cuba: The situation of human rights in Cuba* [Cuba. La situation des droits humains à Cuba], index AI : AMR 25/002/02, mai 2002.

<sup>8</sup> Voir, entre autres, *Cuba. De nouveaux prisonniers d'opinion et d'autres susceptibles de l'être* (index AI : AMR 25/008/02), novembre 2002 et la lettre ouverte d'Amnesty International aux autorités cubaines, TG AMR 25/02.06 du 21 mai 2002.

<sup>9</sup> Voir, entre autres, *Cuba. De nouveaux prisonniers d'opinion et d'autres susceptibles de l'être* (index AI : AMR 25/008/02), novembre 2002.

**Carlos Oquendo Rodríguez**<sup>10</sup>, qui a été arrêté le 28 février en même temps que Yosvany Aguilar et José Aguilar (voir plus haut), est président du *Movimiento 13 de Julio* (Mouvement du 13 juillet). Comme les autres dissidents, il a été placé en détention à de nombreuses reprises. En décembre 1999, il a été adopté par Amnesty International comme prisonnier d'opinion après avoir été arrêté avec José Aguilar et d'autres pour avoir participé à une marche en faveur de la libération de prisonniers politiques. Il a été libéré sans inculpation après cinq mois de détention<sup>11</sup>. En janvier 2002, il a de nouveau été déclaré prisonnier d'opinion après avoir été condamné à plus de deux ans d'emprisonnement pour « *désordre public* », « *rébellion* » et « *outrage* » pour avoir publiquement exprimé des critiques au sujet de Fidel Castro. Sa dernière arrestation a eu lieu plus récemment encore, après les événements de l'ambassade du Mexique, alors qu'il attendait une notification du tribunal populaire municipal de Jaruco le convoquant pour l'exécution de la peine prononcée à son encontre en janvier 2002.

L'état de santé de Carlos Oquendo est préoccupant. Il souffrirait de graves douleurs thoraciques<sup>12</sup>.

**Ricardo Ramos Pereira**, trente et un ans, est le porte-parole du Parti démocratique du 30 novembre. Il aurait lui aussi été arrêté le 28 février 2002, non loin de son domicile. Il s'agissait, pense-t-on, comme dans les cas précédents, de l'empêcher de participer aux activités liées aux événements de l'ambassade du Mexique. Le ministère public aurait requis contre lui une peine de six ans d'emprisonnement pour « *désordre public* », « *outrage* » et « *rébellion* » afin de sanctionner ses activités dissidentes du 24 janvier 2002 qui ont également entraîné l'arrestation de Rafael Corrales (voir plus haut) et de José Enrique Santana Carreira (voir plus bas).

**Lázaro Miguel Rodríguez Capote** est un des dirigeants du Parti cubain pour les droits humains. Il aurait été arrêté le 22 février 2002 avec Emilio Leyva Pérez (voir plus haut). Comme d'autres dissidents, il a, pense-t-on, été mis en garde à vue pour qu'il ne puisse pas participer à la commémoration de la destruction en vol de l'avion en 1996. Il serait détenu dans la prison de Valle Grande. Entre autres activités, Emilio Leyva et Lázaro Rodríguez auraient, l'année dernière, pris part activement au *Proyecto Varela* (Projet Varela), la campagne pour un référendum portant sur des réformes constitutionnelles relatives aux droits humains à Cuba. Les deux hommes auraient été gardés à vue plusieurs heures début février 2002 après avoir assisté à un service religieux dédié à des prisonniers d'opinion, auquel était, semble-t-il, également présent Leonardo Bruzón<sup>13</sup>.

<sup>10</sup>. Voir entre autres, le communiqué de presse d'Amnesty International intitulé *Cuba marks Human rights day with mass detentions and sentences for dissidents* [Cuba célèbre la journée des droits de l'homme en incarcérant et en condamnant de nombreux dissidents] (index AI : AMR 25/026/00, Bulletin d'informations n° 236), 14 décembre 2000 ; *Cuba. La détention de courte durée et le harcèlement de dissidents* (index AI : AMR 25/004/00), mars 2000, et *Cuba: The situation of human rights in Cuba* [Cuba. La situation des droits humains à Cuba] (index AI : AMR 25/002/02), mai 2002.

<sup>11</sup>. Voir, entre autres, *Cuba. Onze personnes sont toujours détenues après les mesures de répression prises à l'encontre des dissidents, lors du sommet ibéro-américain à La Havane* (index AI : AMR 25/002/00), janvier 2000.

<sup>12</sup>. Voir l'action médicale d'Amnesty International de décembre 2002 relative au mauvais état de santé de Cecilio Reinoso Sánchez et de Carlos Oquendo Rodríguez (index AI : AMR 25/011/02).

<sup>13</sup>. Voir, entre autres, *Cuba. De nouveaux prisonniers d'opinion et d'autres susceptibles de l'être* (index AI : AMR 25/008/02), novembre 2002.

**José Enrique Santana Carreira**, vingt-six ans, coordinateur national du Parti démocratique du 30 novembre, a été arrêté non loin de son domicile le 28 février et est maintenu en détention depuis cette date. Le ministère public aurait requis contre lui une peine de six ans d'emprisonnement pour « *désordre public* », « *outrage* » et « *rébellion* » afin de sanctionner ses activités dissidentes du 24 janvier 2002 qui ont également entraîné l'arrestation de Rafael Corrales et de Ricardo Ramos (voir plus haut).

Selon certaines sources, cinq autres personnes arrêtées en février 2002 ont été récemment remises en liberté. Il s'agit de **Javier Carmona Cevallos**, **Frank García Llerena**, **José Hernández Herrera**, **José Manuel Pereira Hernández** et **Fernando Sarria Fernández**.

### **Décembre 2002 : arrestation d'Oscar Elías Biscet González et de 16 autres dissidents**

Le 6 décembre 2002, Oscar Elías Biscet González<sup>14</sup>, président de l'organisation non officielle *Fundación Lawton de Derechos Humanos* (Fondation Lawton des droits humains), a été arrêté avec 16 autres dissidents après qu'ils eurent tenté de se réunir dans un domicile privé pour discuter de questions touchant aux droits humains<sup>15</sup>. Ils devaient discuter lors de cette réunion du projet d'Oscar Biscet de créer un mouvement populaire de défense des droits humains baptisé Amis des droits humains. D'après les informations reçues, lorsque les policiers les ont empêchés d'entrer dans le lieu de réunion, Oscar Biscet et ceux qui l'accompagnaient se sont assis dans la rue et ont scandé des slogans tels que « *Longue vie aux droits humains* » et « *Liberté pour les prisonniers politiques* ». Ils ont alors été arrêtés et conduits dans les locaux de la Dixième unité de la police nationale révolutionnaire, à La Havane.

À l'exception de quatre d'entre eux, ces dissidents ont été libérés. Outre Oscar Biscet, ceux qui restent incarcérés sont **Raúl Arencibia Fajardo**, qui aurait des liens avec la Fondation Lawton des droits humains d'Oscar Biscet, **Virgilio Marante Güelmes** qui, pense-t-on, appartient au Mouvement des droits humains du 24 février, et **Orlando Zapata Tamayo**, qui serait membre de l'organisation *Movimiento Alternativa Republicana* (Mouvement d'alternative républicaine). Amnesty International examine actuellement la situation de ces trois hommes pour déterminer s'ils sont des prisonniers d'opinion.

À la connaissance d'Amnesty International, aucun des hommes arrêtés le 6 décembre 2002 n'a été inculpé.

D'après les informations disponibles, Oscar Biscet a été blessé lors de son arrestation. Il souffre par ailleurs d'une infection des gencives. Il n'aurait pas reçu les soins médicaux qu'exige son état. Il serait actuellement détenu à la prison de Combinado del Este.

<sup>14</sup> Voir, entre autres, *Cuba. Prisonniers d'opinion : de nouvelles condamnations jettent une ombre sur les libérations* (index AI : AMR 25/021/2000), octobre 2000 et *Cuba: The situation of human rights in Cuba* [Cuba. La situation des droits humains à Cuba], index AI : AMR 25/002/02, mai 2002.

<sup>15</sup> Les autres personnes arrêtées étaient : Juan Antonio Agüero Pérez, Raúl Arencibia Fajardo, Juan Felipe de la Torre Requeijo, Luis Góngora Pérez, Pablo Hernández Mayarí, Yoenis Junco Sardiñas, Yosvany Junco Sardiñas, Virgilio Marante Güelmes, Enrique Pérez Hernández, José Antonio Pérez Morel, Juan Armando Rodiles Rebillá, Julián Rodríguez Trujillo, Justo Julio Sierra Silva, Guido Sigler Amaya, Ariel Sigler Amaya et Orlando Zapata Tamayo.

Dans le passé, Oscar Biscet a été arrêté plus d'une vingtaine de fois. Il a notamment été arrêté le 3 novembre 1999 et a purgé une peine de trois ans de prison pour « *insulte aux symboles de la patrie* », « *désordre public* » et « *incitation à commettre une infraction* ». Amnesty International l'avait alors considéré comme un prisonnier d'opinion. Il a été libéré le 31 octobre 2002 de la prison de haute sécurité de la province de Holguín.

## **Recommandations**

### **En ce qui concerne les arrestations de février 2002**

- Concernant les allégations de mauvais traitements commis par la police et par les agents de la sécurité d'État pendant les événements de l'ambassade du Mexique, Amnesty International rappelle respectueusement aux autorités cubaines l'obligation que leur imposent les normes internationales relatives aux droits humains de respecter le droit à l'intégrité physique et de garantir un recours effectif à toutes les personnes dont les droits ont été violés.
- Amnesty International demande également aux autorités de veiller à ce que les 16 hommes incarcérés après leur irruption dans l'enceinte de l'ambassade du Mexique bénéficient des conditions d'un procès équitable, en particulier d'un accès immédiat à un avocat de leur choix, comme le prévoit la législation internationale en matière de droits humains.
- Amnesty International demande instamment la libération immédiate et inconditionnelle de **Yosvany Aguilar Camejo, José Aguilar Hernández, Leonardo Miguel Bruzón Avila, Rafael Corrales Alonso, Carlos Alberto Domínguez González, Emilio Leyva Pérez, Carlos Oquendo Rodríguez, Ricardo Ramos Pereira, Lázaro Miguel Rodríguez Capote et José Enrique Santana Carreira** au motif que ces personnes sont des prisonniers d'opinion : elles sont détenues uniquement pour avoir exercé, de manière pacifique, leurs libertés fondamentales.
- Amnesty International demande en outre que la législation cubaine soit mise en conformité avec les normes internationales en matière de droits humains, en particulier dans le domaine relatif à l'exercice des libertés fondamentales.

### **En ce qui concerne les arrestations de décembre 2002**

- Amnesty International demande instamment la libération immédiate et inconditionnelle d'**Oscar Elías Biscet** au motif qu'il s'agit d'un prisonnier d'opinion : il est détenu uniquement pour avoir exercé, pacifiquement, ses libertés fondamentales.
- Amnesty International exhorte par ailleurs les autorités cubaines à examiner la situation de **Raúl Arencibia Fajardo, Virgilio Marante Güelmes et Orlando Zapata Tamayo**. Si leur détention n'est motivée, comme celle d'Oscar Biscet, que par le fait qu'ils ont exercé, pacifiquement, leur droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association, l'organisation demande alors leur libération immédiate et inconditionnelle.

---

*La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre CUBA: Continued detentions following mass arrests in February and December 2002.*

*La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - mars 2003.*

*Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI – IS documents.*

*Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*

*Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :*